



**AIN'APPUI**

Informer Agir Coordonner

SANITAIRE - MÉDICO-SOCIAL - SOCIAL

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**11 mai 2023**

# **Rapport annuel 2022**

Siège : 11 rue Aristide Briand 01000 Bourg-en-Bresse

Téléphone CLIC / CPSD : 04 74 22 11 11

Téléphone DAC / Incurie : 04 74 22 04 31

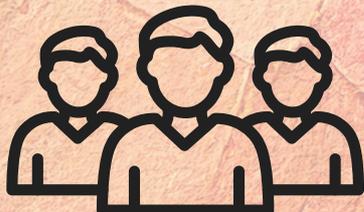
[www.ain-appui.fr](http://www.ain-appui.fr)

# 2022 C'EST...

## 3 Associations fusionnées



## 32 Salariés



## 10 Copils

Entre janvier et juin pour la création de Ain'Appui





# SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	1
L'ASSOCIATION AIN'APPUI	4
LE CLIC	5
LA CELLULE DE PRÉVENTION	7
LE DISPOSITIF INCURIE	9
LE DAC	11
GESTION ET ORGANISATION	13
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
GLOSSAIRE	15



# Rapport moral du président

Depuis l'Assemblée Générale constitutive de l'association Ain'Appui, il a été réalisé un travail considérable de transfert des activités et du fonctionnement des 3 associations porteuses qui ont fusionné.

L'association est départementale et nous avons souhaité le format d'une structure portant à la fois le DAC, avec son fonctionnement et sa gouvernance spécifique, et des dispositifs de coordination dont l'articulation est cohérente avec le DAC.

Nous avons d'un côté les dispositifs existants dont l'activité a été pérennisée et reprise par Ain'Appui : le CLIC du Bassin Burgien, la Cellule de Prévention des Situations de Détresse de la Personne Agée et le dispositif Incurie.

De l'autre côté, le Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Ain créé le 01/07/2022 et reprenant les missions des MAIA ainsi que celles de Souti'Ain.

Rappelons le contexte de préparation de la constitution du DAC. Il s'agit d'un dispositif inscrit dans la loi de Santé 2018-2022 ; ce dispositif devait se substituer obligatoirement aux dispositifs existants à partir du 24/07/2022.

De manière prioritaire, le deuxième semestre 2022 a été consacré à la finalisation de l'organisation des équipes avec validation de l'organigramme des structures associative et opérationnelle, de la gestion, notamment relations humaines, budgétaire et administrative.

Et ceci dans un grand esprit de rigueur : par exemple, la formalisation des délégations de tâches et de signatures entre les différentes instances de l'association, représentées par le président et les directeurs ; également finalisation de l'organisation comptable budgétaire et réglementaire.

Les équipes se sont très fortement engagées et motivées alors que les salariés intègrent un nouveau métier, même s'il reprend en partie des missions antérieures ; y compris les personnes en retour d'arrêt maladie (on pense en particulier au courage de Mme Josserand) qui a eu hâte de se remettre dans le bain. Les équipes ont été associées au contenu professionnel et organisationnel de leur pratique ; un CSE a été constitué en ce début d'année 2023.

Résumons les missions des 4 différents services de Ain'Appui :

## **Le DAC**

Le DAC est installé sur deux sites : Péronnas et Oyonnax.

Du point de vue fonctionnel : chaque semaine, le DAC s'est organisé autour de la réponse aux demandes d'informations, de gestion des situations assez complexes par l'équipe d'assistantes de coordination et d'interventions des coordinatrices de parcours sur les situations complexes par des réunions de partage de pratiques.

Ce dispositif est également un appui aux professionnels du sanitaire, du social et du médico-social. Il joue un rôle d'information sur les ressources disponibles, d'appui à l'organisation des prises en charge, d'analyse des dysfonctionnements et besoins spécifiques.

Il est aujourd'hui opérationnel. Il reste son insertion dans l'animation territoriale qui est une des trois missions essentielles qui a encore besoin d'être clarifiée, notamment dans la notion de subsidiarité qui peut s'appliquer également aux nouveaux dispositifs vis-à-vis du DAC.

Du point de vue organisationnel, la mise en place du DAC par un travail conjoint du bureau de l'association et de l'équipe managériale s'est poursuivie sur ce premier semestre 2023 avec notamment une réunion d'installation de la gouvernance qui s'est déroulée le 04/04/2023.

## **Le CLIC**

Rappelons qu'il couvre le territoire de l'Agglo de Bourg-en-Bresse ainsi que la Communauté de communes Rives de l'Ain-Pays de Cerdon, soit 88 communes et 40 000 personnes de plus de 60 ans.

Les actions du CLIC sont variées : travail de partenariat et de prévention médico-sociale avec participation à des manifestations médico-sociales et gérontologiques ; lieu ressource en termes d'informations gérontologiques et de réflexion autour de sujets concernant les personnes âgées ; coordination autour des situations d'usagers. Les coordonnatrices des CLIC du département se réunissent au minimum une fois par trimestre.

Le CLIC montre toute son utilité et la qualité de sa réponse aux demandes très variées par une très forte montée en charge du volume d'accueil en 2022 comme vous le verrez dans le rapport d'activité, Soit 792 personnes renseignées et 3 472 entretiens.

Le CLIC est la porte d'entrée pour les personnes de plus de 60 ans et à partir de 50 ans pour les personnes en situation de handicap. Il travaille avec le DAC pour optimiser leur coordination notamment autour des parcours complexes des personnes accompagnées. Travailler en interne sur l'articulation CLIC du Bassin Burgien/DAC permet de proposer une méthode de collaboration aux autres CLIC du département.

## **La Cellule de Prévention des Situations de Détresse de la Personne Agée**

Dans le cadre de ses missions, la Cellule mène plusieurs actions sur la prévention de la détresse des personnes âgées. Elle travaille en réseau avec l'ensemble des professionnels et bénévoles sociaux, médico-sociaux du département de l'Ain pour organiser des actions d'information/sensibilisation à destination des professionnels, bénévoles qui interviennent auprès des personnes âgées. Elle structure un dispositif de vigilance ; recueille et évalue les situations repérées par les acteurs afin d'apprécier les besoins ou faciliter l'accès aux soins des usagers.

Quand le suicide n'a malheureusement pas pu être évité, la Cellule a la possibilité d'intervenir dans des situations traumatiques post-suicide au domicile, auprès des proches et des professionnels, en institution. C'est la « post-vention ».

Pour mener ces missions et en développer de nouvelles, nous souhaitons obtenir des financements complémentaires pour 2023.

## **Le dispositif Incurie**

Dans le cadre du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, sont repérées des situations d'incurie. Ces situations ont un impact sur la sécurité ou la santé de l'habitant mais également sur l'amélioration de l'habitat. Ainsi, du fait du contexte institutionnel et les enjeux de santé, l'Agence régionale de santé (ARS) a favorisé la mise en place de ce dispositif.

Ce projet permet la mise à disposition, pour tout intervenant auprès d'usager en situation d'incurie, d'un référent dédié afin de faciliter sur chaque territoire l'interaction de tous les professionnels et de toutes les structures chargées de la prise en charge de l'incurie. Ce référent incurie intervient en appui des professionnels concernés et impliqués, en subsidiarité, sur le territoire de l'Ain. Afin de permettre de faire monter en compétence tous les professionnels concernés par le sujet, le référent propose des webinaires de sensibilisation à cette thématique et dans un second temps proposera des formations complémentaires.

Son activité est en pleine expansion avec de multiples sollicitations auxquelles le dispositif s'efforce de répondre grâce à la mise en lien de tous les acteurs concernés.

Des ressources budgétaires supplémentaires seront à trouver pour pérenniser et développer son action (un poste à mi-temps actuellement).

A noter l'importance de la Santé Mentale à de nombreux niveaux et les interactions fortes avec les équipes en santé mentale du CPA pour ces deux derniers dispositifs ainsi que dans l'animation territoriale.

Dans l'animation territoriale, l'association intervient notamment dans :

**La Filière AVC** : En coanimation avec un accent mis sur le parcours post-AVC notamment de réhabilitation.

**La Filière Gérontologique** : L'association porte le poste d'Assistante de filière, bien que la filière soit en Stand-by actuellement.

A noter que sur le bassin d'Oyonnax, une coordination des acteurs du territoire se met en place autour de la gérontologie que nous souhaitons appuyer.

**Soins dentaires** : La prise en charge des soins dentaires pour les personnes handicapées et fragiles.

**Handicap** : Interactions fortes également dans le domaine du Handicap avec définition des modalités de coopération et de complémentarité, notamment avec les communautés 360.

Dans les projets notons le déménagement programmé dans de nouveaux locaux pour janvier 2024 à Saint Denis lès Bourg. Nous allons poursuivre notre politique de communication en 2023 autour du DAC et de la coordination.

Je ne saurais passer sous silence la très grande implication du bureau de l'Association sur tous ces dispositifs et l'organisation de la structure en lien et forte adéquation avec les directeurs. Je remercie encore les équipes du DAC, du CLIC, de la Cellule et du dispositif Incurie pour leur dynamisme et leur capacité d'innovation.

Des temps de rencontre ont été proposés pour assurer les équipes du fort investissement des bénévoles associatifs en miroir de celui des équipes.

Je remercie également toutes les personnes et professionnels ici présents et notamment ceux avec qui nous travaillons en coopération suivie.

Pascal PENETRAT

Président Ain'Appui





# AIN'APPUI

Informer Agir Coordonner

SANITAIRE - MÉDICO-SOCIAL - SOCIAL

## L'ASSOCIATION AIN APPUI

- **Identité** : Née le 16 juin 2022
- **Effectifs** : 32 salariés depuis le 1er juillet 2022
- **Adresses des 3 sites** :
  - 11 rue Aristide Briand 01000 Bourg-en-Bresse : le siège, le CLIC, le dispositif Incurie et la Cellule de Prévention
  - 10 rue de l'Orme 01100 Oyonnax : le DAC EST
  - 33 rue de l'Europe 01960 Péronnas : le DAC OUEST

### **Rapport d'activité Ain'Appui 2022, une année très spéciale !**

Pour des raisons de lisibilité, nous avons fait le choix de présenter l'activité de chaque service pour les 12 mois de l'année. Nous avons additionné les chiffres et actions réalisés du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 par les anciennes associations ADAG, AGBO, Vilhop'Ain avec ceux réalisés par Ain'Appui du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2022.

L'association porte quatre dispositifs différents : Le CLIC du Bassin Burgien, le dispositif Incurie, la Cellule de Prévention des Situations de Détresse de la Personne Agée (CPSD) et le Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Ain (DAC).





# Le CLIC

## L'équipe en 2022 :

- **Coordinatrices** : Maryline SOUPE-DIT-DUBOIS, Elena GUICHENAL
- **Assistante coordinatrice** : Céline MARQUIS (et Fanny BALLETT d'août à décembre)
- **Apprentie (BTS ESF depuis septembre)** : Eva RAHN
- **Direction** : Olivier MOLÉ

## En chiffres :

- Territoire : 2 communautés de communes, 88 communes (CA3B et Rives de l'Ain, Pays de Cerdon) soit 40 088 personnes de plus de 60 ans (sources INSEE 2019)
- 3 494 entretiens contre 2 168 entretiens en 2021
- 792 demandeurs contre 605 en 2021
- 100 visites à domicile contre 176 en 2021
- 11 nouvelles demandes de suivi en lien avec la Cellule de Prévention contre 15 en 2021
- 12 actions collectives contre 7 en 2021
- 34 rencontres avec les partenaires
- 6 réunions de comité technique pour 1 en 2021
- 4 réunions inter CLIC comme en 2021
- 1 comité de pilotage local avec le CD01 et la CA3B
- Dispositif financé par le CD01 et la CA3B

Le dispositif MAIA a pris fin et le DAC a vu le jour. Dans ce contexte, il était important que le CLIC conserve sa visibilité dans le champ de la gérontologie vis-à-vis des partenaires et des usagers.

La mise en place, à partir de la fin d'année 2022, des «rencontres du CLIC», a permis de reprendre les actions collectives auprès des usagers. C'est la mission prévention du CLIC.

Nous avons un nouvel outil de communication qui recense les actions de prévention organisées sur notre territoire. Ce «tableau des actions» est diffusé mensuellement à tous les partenaires du territoire (595 professionnels).



## La fréquentation :

Le CLIC a connu en 2022 une forte augmentation des demandes d'usagers puisque nous avons renseigné 792 personnes soit une augmentation de 42%. Cet accompagnement a fait l'objet de 3 494 entretiens soit une augmentation de 60%.

Les situations rencontrées sont de plus en plus dégradées et arrivent trop tardivement dans notre service. A la vue des difficultés rencontrées par les partenaires (SAAD, SSIAD...), les réponses apportées sont parfois limitées ou longues à se mettre en place. Il est d'autant plus important d'amener les personnes à anticiper leurs demandes.

Ces évolutions entraînent des conséquences importantes sur notre organisation du travail. Afin de conserver un délai et la qualité de réponse adaptés, nous avons limité au maximum nos visites à domicile.

### Zoom sur la communauté Rives de l'Ain/Pays de Cerdon :

Nous avons souligné en 2021 un nombre important de demandes et cette tendance s'est renforcée en 2022. Le CLIC a été sollicité par 77 personnes (contre 49 en 2021). Ce territoire nécessite de fréquentes visites à domicile avec un temps de trajet conséquent (des discussions sont en cours avec les élus de ce territoire pour l'organisation d'une réponse plus efficiente).



Juin 2022  
Conférence cybersécurité





# La Cellule de Prévention

des Situations de Détresse de la Personne Agée

## L'équipe en 2022 :

- **Psychologues / Formatrices** : Dorra BEN HASSINE et Nathalie GARNODIER
- **Direction** : Olivier MOLÉ

## En chiffres :

- Territoire : Département de l'Ain, maillage avec l'ensemble des CLIC
- 163 situations repérées pour 195 en 2021
- 98 professionnels formés (13 sessions) pour 102 (12 sessions) en 2021
- 543 visites à domicile (dont 309 par les psychologues de Ain'Appui, 277 en 2021)
- 265 entretiens téléphoniques (dont 171 par les psychologues de Ain'Appui), 346 en 2021
- 65 réunions avec les cellules relais (par territoire) pour 74 en 2021
- 21 personnes ont participé au ciné débat "Monsieur Ove" à Bellegarde avec le CLIC
- 8 personnes en groupe de parole dans le cadre du répit des aidants
- 1 réunion départementale des cellules, 52 professionnels participants (41 en 2021)
- Participation aux commissions de travail thématique (PTSM, CLSM, groupe d'échange clinique, ARS au niveau départemental et régional)
- Post-vention : 11 personnes suivies (58 VAD) contre 4 en 2021 (19 VAD), début de l'action en 2021
- Dispositif financé par l'ARS (FIR) et la ville de Bourg-en-Bresse (pour son territoire).

La CPSD est une organisation animée par nos Psychologues dont le but est de prévenir le suicide des personnes âgées. Elle repose sur un partenariat entre le CPA, les CLIC et l'association Ain'Appui. La CPSD est structurée en 9 cellules qui correspondent aux territoires des CLIC. Ce sont ces «cellules», composées des professionnels de chaque territoire, qui permettent le suivi et le repérage des situations. Cette organisation est le cœur du dispositif.

L'objectif est de formaliser ce partenariat par des conventions. Cela a été fait en 2021 avec le CPA, ce qui a permis de structurer les échanges entre les services (3 réunions de concertation en 2022). La CPSD va commencer à signer la déclinaison de cette convention cadre avec les CLIC.

Les psychologues sont également formatrices (formées au programme national de prévention). Elles forment chaque année une centaine de professionnels dans l'Ain.

Depuis 2021, en lien avec les programmes régionaux de prévention du suicide, la CPSD développe la «post-vention». Ce terme désigne l'action d'accompagner les personnes touchées par le suicide d'un proche, facteur aggravant du risque suicidaire.

A noter : le dispositif a obtenu le prix des trophées de la santé le 26/09/2022 « accompagnement du patient ».



Septembre 2022  
Remise du trophée de  
l'accompagnement du patient





# Le dispositif Incurie

## L'équipe en 2022 :

- **Référente du dispositif / Formatrice** : Christelle DUPONT
- **Direction** : Olivier MOLÉ

## En chiffres :

- Territoire : Département de l'Ain (36 communes concernées en 2022)
- 67 situations repérées et traitées pour un objectif de 15 dans le projet initial
- 39 Visites à domicile
- 465 personnes ont participé aux formations, sensibilisations et informations
- 27 réunions de concertation
- Participation aux commissions de travail thématique (PTSM, CLSM, DDETS, etc.) et plus généralement les acteurs du PDLHIPE, les hôpitaux et équipes mobiles de santé précarité et de psychiatrie, associations d'usagers et du secteur médico-social, bailleurs, ARS au niveau départemental et régional)
- Dispositif financé par l'ARS (FIR).

Octobre 2022  
Conférence dans le cadre de  
la Semaine d'Information de  
la Santé Mentale organisée  
en partenariat avec  
UNAFAM01



Le dispositif Incurie a vu le jour fin 2021. Il n'était pas pertinent de comparer les chiffres et activités du dispositif entre 2021 et 2022. Cette année sera donc la première référence pour un exercice complet.

Ce qui apparaît très nettement en 2022 est le volume d'activité réel très au-delà de celui visé dans le projet. Il conviendra de trouver rapidement les moyens pour maintenir le rythme.

Un effort énorme a été engagé afin de construire un réseau de partenaires autour du dispositif. L'objet est bien de construire une réponse globale à des situations complexes, portée de façon pluridisciplinaire, adaptée à chacune des situations individuelles et à l'environnement territorial.

Le dispositif Incurie a lui aussi dû s'adapter (alors qu'il était tout juste naissant) au nouvel environnement de l'association Ain'Appui. Le dispositif a été imaginé en lien avec le réseau de santé de l'Ain (Vilhop'Ain) remplacé par le DAC depuis juillet 2022. Une organisation se construit aujourd'hui avec les partenaires et le DAC afin d'assurer cette approche globale que nécessitent les situations d'incurie.

A noter : le temps consacré à l'animation du dispositif correspond à 0,5 d'un équivalent temps plein. Ce temps est insuffisant pour maintenir ce niveau d'activité dans la durée. Nous devons soit trouver de nouvelles ressources, soit définir des priorités.





# Le DAC

Dispositif d'Appui à la Coordination

## L'équipe en 2022 :

- **Assistantes de coordination** : Nathalie BUCZEK, Myriam NALET, Angélique PERCHOUX, Marine BESSONNAT
- **Coordinatrices OUEST** : Camille BRIGUET, Stéphanie GILLY, Géraldine PIROUX, Hélène PRIN, Eléa FREYCHAT, Fanny JOLIS, Élodie BOUILLOUX, Mathilde VERNOUX, Catherine MASNADA, Angèle GORSIC
- **Coordinatrices EST** : Corinne COLLETAZ, Delphine PIN, Magalie BARTHOLIN, Magali CHATEL, Anaïs MORGANA, Lucie VEILLAT, Emma PELLIN
- **Responsables d'antennes** : Marité HUGONNET-JOSSERAND (OUEST), Maela NEGARET (EST)
- **Responsable de projets** : Myriam MOREL
- **Direction DAC** : Loïc MASSARDIER

## En chiffres :

- Territoire : Département de l'Ain
- Public : Dispositif polyvalent, tout âge, toute pathologie
- 1 214 sollicitations entre le 1er juillet et le 31 décembre
- 32% sont des informations, 5% des orientations, 63% des accompagnements ponctuels ou complexes
- 331 situations d'accompagnement ponctuel ou complexe ont été clôturées avant le 31 décembre
- La file active mensuelle du DAC est de 503 situations
- 990 visites à domicile d'accompagnement
- 38 situations d'accompagnement qui ont nécessité une ou plusieurs RCP
- 8 réunions de présentation du DAC sur le territoire et de nombreuses présentations dédiées à nos partenaires des secteurs sanitaire, médico-social et social
- 34 instances de coordination territoriale organisées et animées par le DAC
- 98 instances de coordination territoriale auxquelles le DAC a participé
- Plusieurs projets de territoire dans lesquels le DAC est impliqué (PTSM, CLSM, CLS, CTAI, Filières gérontologiques et AVC, Stratégie départementale cancer, etc.)
- 1 instance de gouvernance dédiée mise en place avec l'engagement des partenaires du territoire des secteurs sanitaire, médico-social et social, des CPTS et des usagers
- Dispositif financé par l'ARS (FIR)

Le Dispositif d'Appui à la Coordination est né le 1er juillet 2022 de la fusion des MAIA Est et Ouest du département et du Réseau de santé polyvalent afin de répondre à l'exigence d'unification des dispositifs de coordination sur les territoires voulue par la loi OTSS de 2019. Dans le but de ne pas rompre les accompagnements en cours dans les anciens dispositifs, le DAC a débuté son activité par la reprise de leurs files actives.

En vue de s'adapter aux nouvelles missions, aux enjeux territoriaux, de conserver la réactivité et la capacité d'accompagnement intensif nécessaire aux situations complexes, un organigramme cible a rapidement été mis en place. Le DAC a accueilli 6 nouvelles coordinatrices de parcours complexe et 1 nouvelle assistante de coordination depuis son déploiement pour une équipe de 22 personnes entièrement dédiées à ce dispositif.

Le DAC constitue une ressource pour le territoire afin d'optimiser les parcours de santé complexe, il répond à trois missions :

- l'appui aux professionnels de santé faisant face à des situations complexes dès lors qu'ils rencontrent des difficultés à gérer une situation dans le cadre de leur exercice habituel,
- l'accompagnement des personnes en situation complexe, en articulation avec les acteurs du territoire,
- la participation à la coordination territoriale dans une logique d'amélioration des parcours et de responsabilité populationnelle.

Afin répondre à ces missions le DAC peut :

- informer et orienter sur les ressources disponibles sur le territoire (sanitaires, médico-sociales, sociales, etc.),
- analyser les situations afin de repérer les fragilités et les risques de rupture des parcours à travers une évaluation multi-dimensionnelle,
- planifier les prises en charge à travers l'élaboration du PPCS et accompagner de manière renforcée les personnes dans leurs parcours en particulier dans des séquences critiques (sortie d'hospitalisation, aggravation, etc.),
- participer ou mettre en place une dynamique de coordination territoriale sur la base d'une observation du territoire et d'une gouvernance opérationnelle partagée.

L'équipe DAC





## Gestion et Organisation

### L'équipe en 2022 :

- **Assistants de direction** : Emmanuelle POISAT (RH), Sylvie FLAMAND (Compta)
- **Direction** : Olivier MOLÉ et Loïc MASSARDIER

### En chiffres :

- 45 avenants ou nouveaux contrats de travail depuis juillet
- 4 comptabilités à clôturer (ADAG, AGBO, Vilhop'Ain, Ain'Appui)
- 1 comptabilité analytique à construire (Ain'Appui)
- 1 changement de convention collective
- Ouverture, changement et/ou clôture des comptes clients/fournisseurs (banques, assurances, mutuelle, prévoyance, fournisseurs, etc.)
- 70h : organisation du travail sur 2 semaines (2x35h) pour l'ensemble des salariés
- Création des outils RH (frais, horaires, congés, télétravail, etc.)
- Logistique : 12 véhicules, 3 sites, 32 ordinateurs et téléphones mobiles
- Création et organisation d'un nouveau serveur de données, d'une nouvelle identité visuelle
- Tri et déménagement d'une partie des archives

Souvent, l'activité des « fonctions supports » n'apparaît pas dans le rapport d'activité. En 2022, la fusion a engendré un travail exceptionnel de structuration. La plupart de ces actions ne seront faites qu'une seule fois dans la vie de la structure (même si certaines ont pris plusieurs mois, voire sont toujours en cours de règlement). Nous tenions à souligner l'importance de ce travail pour la "solidité" présente et à venir de l'association.





## Membres du Conseil d'Administration

Pascal PENETRAT (président), Martine VERNE-CHATELET (vice-présidente), Laurent HARMEL (vice-président), Claude ROSENBERG (secrétaire), Cécile PERON (secrétaire adjointe), Monique LUEZ (trésorière), Claude ERRARD (secrétaire adjoint), Maryline PORT-LEVET, Denis PERRIN, Rachel BERNARD, Lilian DAUJAT, Audrey GOULY, Karine BARÉ, André NEVEU, Régine MILLET, Myriam BERNIN, Thierry NICOLOSI, Agnès JOLY, Aline BAYARD, Angélique GROBON, Michaël REDURON, Aurélien CHABERT, Grégory BORNUEAT, Patricia BADEL, Nadia OULED-SALEM, Marianne DAUVILLIER, Lucile LUVINI, Grégory MARILLER

## Renouvellement des membres du CA

### Le tiers sortant en 2022

**Titulaires :** Pascal PENTRAT, Laurent HARMEL, Cécile PERRON  
Michael REDURON, Aurélien CHABERT, Karine BARÉ, Myriam BERNIN, Aline BAYARD

**Suppléants :** Agnès JOLY, Grégory MARILLER

# GLOSSAIRE

- **ADAG** : Association D'Action et de réflexion Gériatologique de l'Ain
- **AGBO** : Association de Gériatologie du Bassin d'Oyonnax
- **AVC** : Accident Vasculaire Cérébral
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **CA3B** : Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse
- **CD01** : Conseil Départemental de l'Ain
- **CLIC** : Centre Local d'Information et de Coordination
- **CLS** : Contrat Local Santé
- **CLSM** : Contrat Local Santé Mentale
- **COFIL** : Comité de Pilotage
- **CPA** : Centre Psychothérapique de l'Ain
- **CPSD** : Cellule de Prévention des Situations de Détresse
- **CPTS** : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
- **CSE** : Comité Social et Economique
- **CTAI** : Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration
- **DAC** : Dispositif d'Appui à la Coordination
- **DDETS** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- **FIR** : Fonds d'Intervention Régional

# GLOSSAIRE

- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- **MAIA** : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie
- **LOI OTSS** : Loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'Organisation et à la Transformation du Système de Santé
- **PDLHIPE** : Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et la Précarité Energétique
- **PPCS** : Plan Personnalisé de Coordination en Santé
- **PTSM** : Projet Territorial de Santé Mentale
- **RCP** : Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle
- **SAAD** : Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- **SSIAD** : Services de Soins Infirmiers à Domicile
- **UNAFAM** : Union Nationale de Familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
- **VAD** : Visite A Domicile
- **Vilhop'Ain** : Coordination Ville Hôpital du bassin de Bourg en Bresse



Site Internet : [www.ain-appui.fr](http://www.ain-appui.fr)  
LinkdIn : AIN'APPUI